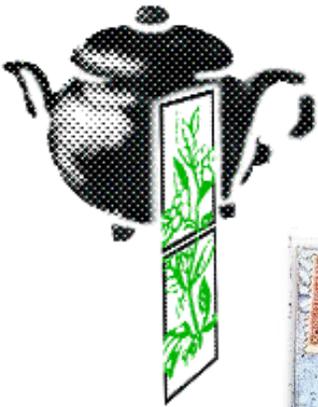


Classiques de France à Trébizonde



Lettre datant de 1872 à destination de Lyon. Elle est affranchie avec un 80 c lauré et oblitéré par le GC 5100. Le tarif est celui du 1^{er} échelon en vigueur après le 1^{er} juillet 1871.



Route du thé oblige – Trébizonde n'est guère loin des champs de culture – c'est donc par ce port que nous pénétrons la Sublime Porte. Terminus de la Compagnie des Messageries maritimes, cette ville riche ne manque pas de passionner les collectionneurs des bureaux français à l'étranger. Avant eux, la passion pour ce port de la mer Noire avait habité Marco Polo, Napoléon et même Don Quichotte qui rêvait d'en être l'empereur ! Bienvenue à Trébizonde, ville natale de Soliman le Magnifique.

Les relations entre l'Empire ottoman et la France sont très anciennes et elles ont pris un tour très favorable à la faveur des liens entretenus par Soliman le Magnifique – célèbre natif de Trébizonde – et François I^{er}. Ces liens viennent avant tout d'intérêts communs bien compris car rien ne devait a priori rapprocher ce roi chrétien et cet empereur musulman. Mais il y avait Charles Quint et son frère Ferdinand archiduc d'Autriche qui étaient leurs ennemis communs. C'est Soliman qui fournit un soutien à François I^{er} en portant la guerre en Hongrie au lendemain de la bataille de Pavie en 1525 et il restera fidèle à la France toute sa vie malgré quelques défections de cette dernière. Cette fidélité explique probablement pourquoi la France a été le premier pays à obtenir un accord de « capitulation » en 1535, facilitant grandement le développement du commerce dans l'Empire ottoman. Il accordait aux Français de nombreux droits et privilèges commerciaux : liberté de commercer et naviguer dans les ports de l'Empire. Mieux, l'accord de capitulation

(dont le nom vient de *capitula* ou articles du traité) exemptait les commerçants de la juridiction civile et pénale locale, et les soumettait à la juridiction consulaire française. Enfin, outre le non paiement d'impôts, les Français bénéficiaient de la liberté religieuse ; la garde des lieux saints conférant une sorte de protectorat des rois de France sur les chrétiens de rite latin. Compte tenu de la nature de ce traité, il va sans dire que d'autres pays européens emboîtèrent le pas : les Anglais en 1580, les Pays-Bas (1612), l'Autriche (1615), la Prusse (1761). Ces accords de capitulation resteront en vigueur jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Le premier accord de capitulation a été signé sous le règne de Soliman le Magnifique (1520-1566), alors que l'Empire ottoman vivait son âge d'or. Apogée de par l'étendue de l'Empire mais aussi en raison de l'extrême raffinement des arts et des lettres. Mais les années qui suivirent aboutirent à faire progressivement de ce géant « l'homme



Soliman le Magnifique

malade de l'Europe ». Confronté à une situation de guerre quasi permanente avec les Etats voisins et tout particulièrement la Russie, l'Autriche et la Perse, rien ne lui est épargné. Perte d'énormes territoires, affaiblissement du prestige, corruption ; à l'ouverture du bureau français de Trébizonde en 1857, nous

ne sommes plus au temps glorieux de Soliman le Magnifique ! Pourtant Trébizonde porte encore fièrement son histoire.

Fondée par les Grecs à la fin du VII^e siècle avant Jésus-Christ, la ville n'a eu de cesse depuis d'être un immense emporium où arrivent des mar- ●●●

Les classiques de France à la conquête de l'Empire ottoman

Les premiers timbres utilisés dans les bureaux du Levant sont ceux de l'émission de 1853-1860. Leur fréquence d'utilisation est variable et dépend de la période et des tarifs en vigueur. Le premier millésime relevé sur lettre date de 1857 mais on a trouvé des plis affranchis et oblitérés de Constantinople plus anciens. On peut en tout cas considérer que les bureaux français ont utilisé des timbres français non surchargés sur une période allant de 1854 à 1885, date à laquelle (à l'exception de l'Egypte) les timbres les plus courants (soit 25, 75 c et 1 F) furent surchargés en piastres en raison de la dépréciation régulière de la monnaie turque. Toutefois, les timbres français non surchargés de valeur moins courante furent utilisés jusqu'en 1902, date de la mise en service de la série de timbres du Levant. A noter que la plupart des timbres français des émissions postérieures à 1853 ont été utilisés dans ces bureaux.

Les fréquences d'utilisation

■ Avant 1866

Le tarif est alors de 0,50 F et ce sont donc logiquement les 10 et 40 centimes qui sont les valeurs les plus fréquemment rencontrées, tant pour les non dentelés de l'Empire que pour les émissions dentelées.

■ Entre 1866 et 1871

En raison du tarif porté à 40 centimes, les timbres à cette faciale sont plus nombreux alors que le nombre de timbres à 10 centimes baisse de façon significative.

■ A partir du 1^{er} juillet 1871

Le tarif pour les lettres adressées en France augmente et le 80 centimes Cérés devient une valeur courante. Les autres valeurs – moins fréquemment rencontrées – ont été utilisées à titre d'appoint ou encore pour les imprimés et les échantillons.

Quelques cas particuliers

Le 5 F *Empire* se rencontre beaucoup plus souvent à Alexandrie que dans n'importe quel bureau, y compris celui de Constantinople. L'explication la plus logique est que l'activité commerciale devait être beaucoup plus importante en Egypte. Par ailleurs, tous les timbres de l'*Emission de Bordeaux* – y compris les plus rares comme les 2, 4 et 20 centimes au type I – ont été utilisés dans les bureaux français de l'Empire ottoman.

Les classiques à Trébizonde

Le bureau de Trébizonde est un bureau de distribution et fonctionne jusqu'en août 1914. Dans cette ville, on trouve comme autres postes étrangères l'Autriche et la Russie.

Avec environ 700 timbres répertoriés, ils représentent 3 % des vignettes identifiées dans les BFE de l'Empire ottoman. S'agissant des bureaux de la côte nord de l'Anatolie, le bureau de Trébizonde arrive en première position, concernant les timbres rencontrés et en neuvième position pour l'ensemble des bureaux français en Empire ottoman, juste derrière les Dardanelles. Tous les timbres correspondant aux tarifs les plus courants sont bien représentés. Toutefois et comme pour d'autres bureaux de moyenne importance, les petites valeurs font exception. C'est ainsi que nous n'avons pas vu de timbres à 1, 2 ou 4 centimes. Quant à l'*Emission de Bordeaux*, elle est représentée par les valeurs suivantes : 10, 20 c type II et III, 40 et 80 centimes. De façon assez étonnante, un seul 40 centimes a été vu. Les grands chiffres de Trébizonde ont été fréquemment apposés à cheval sur le timbre et sur la lettre par les postiers. Il est donc

assez difficile de trouver des timbres isolés supportant l'intégralité du grand chiffre.

L'émission de 1876-1900. Comme beaucoup d'autres bureaux, ce sont les 25 c qui sont les plus utilisés. On ne trouve pratiquement pas de grandes valeurs. Ces dernières sont représentées par cinq exemplaires du 75 c. Au total, dix-neuf valeurs différentes de cette émission ont été vues dans le bureau de Trébizonde, les plus fréquentes étant :

- le 25 c bleu
- le 5 c au type II
- le 75 c carmin
- les 1 et 2 c
- le 5 c vert-jaune
- le 25 c rose
- le 10 c noir-lilas
- le 25 c rouge



30 c bistre



la paire du 15 c bleu



25 c jaune

Les tarifs : on est encore loin de tout savoir !

Il faut bien entendu tenir compte de la destination qui pouvait être : la France, les bureaux français de l'Empire ottoman et les autres pays. Le tarif du premier échelon des lettres affranchies au départ des bureaux français de l'Empire ottoman à destination de la France a évolué de la manière suivante :

■ Du 1^{er} août 1849 au 31 décembre 1856 :

1 F (7,5 g)

Il n'existe pas alors de prime à l'affranchissement.

■ Du 1^{er} janvier 1857 au 31 décembre 1865 :

0,50 F (10 g)

Apparition d'une prime à l'affranchissement, le tarif de la lettre non affranchie demeurant à 1 F.

■ Du 1^{er} janvier 1866 au 30 juin 1871 : 0,40 F et jusqu'au 31 décembre 1870 pour l'Egypte. Le tarif pour les lettres affranchies et non affranchies diminue pour passer à 0,60 F.

■ Du 1^{er} juillet 1871 au 30 décembre 1875 :

0,80 F (10 g)

Le tarif pour les lettres à destination de la France augmente mais demeure inchangé pour les correspondances entre bureaux.

Les tarifs à destination des autres pays (hors France) ont également varié mais il est difficile de tous les connaître. Un certain nombre ont été identifiés par Michel Hecq et publiés dans BPH n° 21 et 22 de mars et juin 1998. Voici les principaux :

Etats italiens

Jusqu'au 31 décembre 1860 :

Pour la Toscane et le Royaume des Deux Siciles : 0,90 (7,5 g) pour les lettres affranchies et non affranchies.

Pour les Etats sardes : 1 F (7,5 g) pour les lettres affranchies et non affranchies.

Italie (après l'unification)

■ Du 1^{er} janvier 1861 au 30 décembre 1865 :

0,80 F (7,5 g)

Existence d'une prime à l'affranchissement,

LNA : 1 F

■ Du 1^{er} janvier 1866 au 31 décembre 1875 :

0,60 F (7,5 g) puis 10 g à compter du 1^{er} juillet

1871) LNA : 0,90 F

Belgique

■ Du 1^{er} octobre 1849 au 31 mars 1858 : 0,90 F (7,5 g) pour les lettres affranchies et non affranchies

■ A compter du 1^{er} avril 1858 : 0,60 F (7,5 g)

Existence d'une prime à l'affranchissement,

LNA : 0,90 F (7,5 g)

■ A partir du 1^{er} juillet 1871 : le tarif est identique mais le poids de l'échelon est porté à 10 g.

Grande-Bretagne

A compter du 1^{er} janvier 1857 : 0,60 F (7,5 g)

Le tarif en 1871 est identique mais le poids de

l'échelon est porté à 10 g.

Grèce

Le tarif est issu de la convention franco-hellénique

Les cachets oblitérant

Avant 1862
losange de points,
petits chiffres
4016



De 1862 à 1876
losange de points :
grands chiffres 5100



Avant 1886
timbre à date
de type 22

A partir de 1886
timbre à date de



type 84

Les timbres les plus utilisés à Trébizonde



40 c Cérés



40 c dentelé



10 c non dentelé



20 c dentelé

80 c Cérés

40 et 80 c laurés

Les timbres les moins utilisés à Trébizonde

(Un seul exemplaire observé)

- 5 c dentelé
- 10 c Siège
- 40 c Bordeaux
- 20 c Siège
- 15 c Cérés gc
- 5 F lauré
- 30 c lauré

(voir ci-contre)



Timbres n'ayant jamais été rencontrés avec l'oblitération de Trébizonde

- 1, 5, 25 c. et 1 F Empire non dentelé (11, 12, 15, 18)
- 1, 2, 4, 5, 20 l c Bordeaux (39, 40, 41, 42, 44)
- 1 c dentelé 1, 2, 4 c Empire lauré (19, 25, 26, 27)
- 1, 2, 4 c Cérés (50, 51, 52)



Lettre à destination de Constantinople datant de 1858, affranchie avec quatre exemplaires du 10 c et de quatre exemplaires du 40 c non dentelés. Ils sont oblitérés par un PC « 4016 ». Le tarif correspond au 4^e échelon de poids entre bureaux.

de 1838 : 0,50 F en 1860 (7,5 g) et probablement davantage, la taxe grecque perçue à l'arrivée étant de 80 Leptas.

Ile de Malte

Le tarif du 4 juillet 1849 prévoyait une taxe de 0,80 F pour la lettre simple transitant par les paquebots français ou britanniques. Cette taxe est ramenée à 0,50 F à compter du 1^{er} janvier 1862 s'agissant des lettres affranchies (7,5 g).

Suisse

■ A compter du 1^{er} juillet 1850 (application de la convention du 30 avril 1850 avec les postes fédérales), lettres affranchies ou non : 1 F

■ A compter du 1^{er} octobre 1865 (lettres affranchies) : 0,60 (7,5 g)
Lettres non affranchies : 0,90 F (7,5 g)

Espagne, Portugal et Gibraltar

Le tarif est celui du 1^{er} janvier 1857, soit 1 F jusqu'à la frontière. Une taxe de 4 Reales est également appliquée pour le trajet intérieur, payée par le destinataire. Elle est indiquée par un tampon. Ces renseignements ont été communiqués par Madame Chauvet de l'Académie de philatélie.

Allemagne et Etats allemands

Il existe peu de documents sur le sujet. Voici le

descriptif de deux documents vus à ce jour :
1858 : une lettre de Samsoun à destination du pays de Bade, affranchie à 0,70 F (griffe « PD »)
1868 : une lettre de Beyrouth à destination de Gera dans la Saxe, affranchie à 0,60 F (griffe « PD »).

Etats scandinaves

Egalement peu de documents disponibles. Vu une lettre à destination de la Suède affranchie à 2,80 F (2^e échelon de poids pour la Suède selon Jean-François Baudot).

Amérique du Nord

Vu récemment :
– une lettre d'Alexandrie à destination de Cuba affranchie à 1,40 F
– une lettre de Beyrouth à destination du Massachussets affranchie à 1,20 F

A compter du 1^{er} janvier 1876, les tarifs sont ceux de l'UPU

- Du 1^{er} janvier 1876 au 30 avril 1878 : 0,30 F (lettres jusqu'à 15 g)
- Du 1^{er} janvier 1876 au 30 avril 1878 : 0,15 F (cartes postales)
- Du 1^{er} mai 1878 au 30 avril 1910 : 0,25 F (lettres jusqu'à 15 g)
- Du 1^{er} mai 1878 au 30 avril 1910 : 0,10 F (cartes postales)

Les timbres de l'Empire ottoman...

Les postes turques n'étaient pas très fiables, ce qui explique pour partie l'utilisation de timbres étrangers (se reporter à *Timbres magazine* n° 12, page 41). Le premier timbre date de 1863. Pour l'anecdote, les timbres émis en 1865 sont réalisés par Poitevin à Paris. Un timbre pour l'extérieur datant de 1901 (1), un autre pour l'intérieur (2). A noter la superbe série de 1914 imprimée par la société anglaise Bradbury W. Wilkinson dont quelques timbres sont présentés ci-contre.



1



2



Les timbres turcs modernes présentent peu d'intérêt mais il y a des exceptions notables comme ces reproductions de miniatures. On considère que l'école de peinture ottomane débute après Selim I^{er} (1512-1520).



...et ceux de Turquie



●●● marchandises souvent précieuses venant de Perse, de Chine et dont certaines sont réacheminées vers l'Europe. La puissance de Trébizonde est à son comble au XIII^e siècle grâce à Alexis Comnène, fils de l'empereur byzantin Andronic I^{er}, qui s'y réfugie à la suite de la première prise de Constantinople. La riche ville de Trébizonde résiste aux Turcs huit ans après la chute de Constantinople. Sous l'autorité ottomane, les princes locaux se sont arrangés de celle-ci ; le commerce et la prospérité ne sont pas affectés, bien au contraire. Le relatif affaiblissement débute avec le départ des Grecs en 1920. La ville de nos jours (qui a pris le nom de Trabzon) est toujours aussi portée sur le commerce, tout particulièrement avec les anciennes républiques soviétiques.

Mais venons en au XIX^e siècle et à

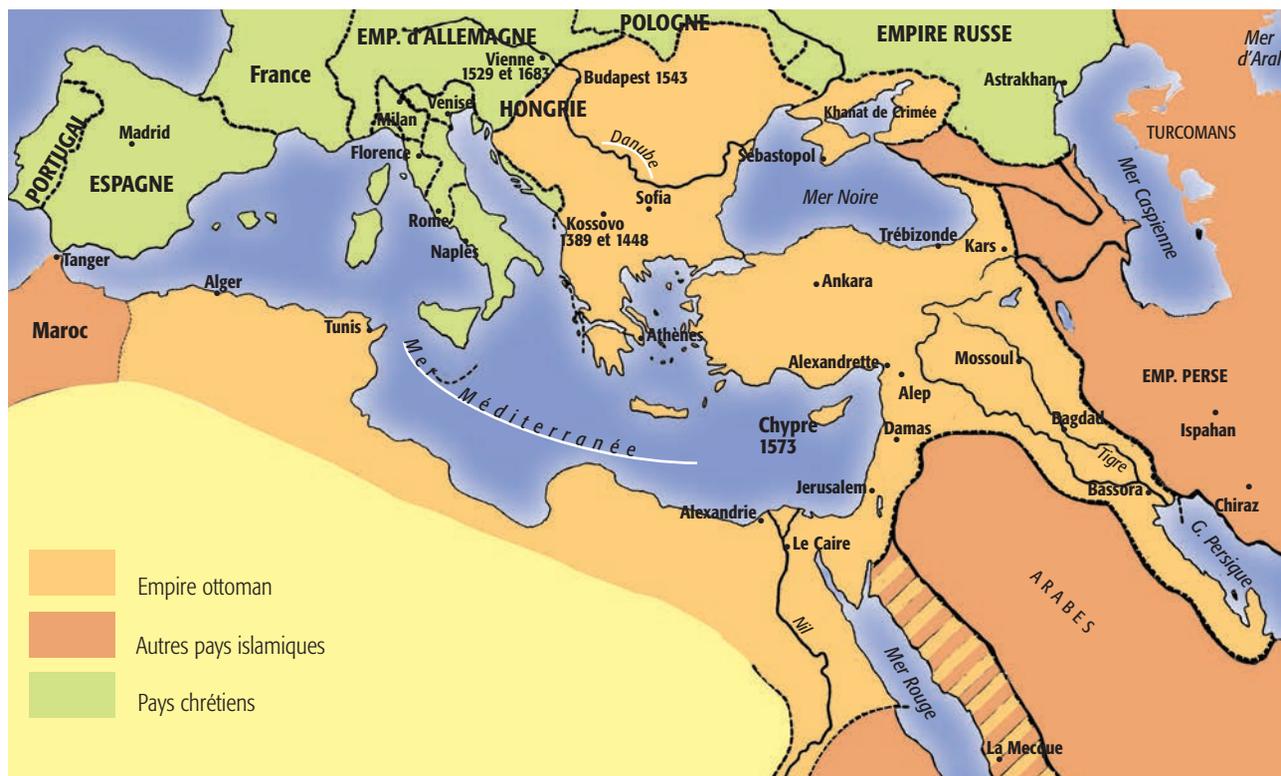
Les bureaux de poste français de l'Empire ottoman

Le début de leur implantation date de 1830 et leur principal objet était de pallier les carences de la poste locale. Les cinq premiers bureaux sont créés entre 1830 et 1849. Il s'agit de : Alexandrie (1830), Dardanelles, Smyrne et Constantinople (1937) et Beyrouth (1845). En 1852 à la faveur de la création de la Compagnie des messageries impériales (qui deviendront les Messageries maritimes) de nouveaux bureaux sont ouverts avec : Gallipoli, Alexandrette, Jaffa, Lattaquié, Mersina, Métélin, Rhodes et Tripoli (Syrie). Ce n'est qu'en 1857 que le bureau de Trébizonde est créé. Cela s'explique par l'extension des lignes maritimes à la mer Noire. Sont également desservis un certain nombre de ports de mer Egée et sur le delta du Danube. Toujours en 1857 s'ouvrent : Ineboli, Kerassunde, Samsoun, Sinope, Varna, Tulsha, Salonique

et Volo. Les derniers à être constitués sont : Suez (1862), Le Caire (1865), Port-Saïd (1867), Ordou (remplaçant Sinope), Kustendje (1869), Rodosto remplaçant Gallipoli (1872), Enos, Lagos (Port-Lagos), Dedeagh et Cavalle (1874).



l'influence française dans l'Empire ottoman. Il est déjà « l'homme malade de l'Europe » après de multiples concessions territoriales. Sous le seul règne de Mahmûd II, la Serbie accède à l'autonomie (1815-1829), le Châh de Perse obtient des concessions (1821-1829), l'Egypte devient autonome (1831-1841) et la France entame la conquête de l'Algérie (1830) ! Quant au dernier grand sultan, Abdül-Hamid II (1876-1909), sa vie n'est pas de tout repos.



L'Empire ottoman en 1682



Le thé se cultive dans la région de Rize. Il est d'implantation récente (1930).



Bateaux-poste, ancien et moderne

Non seulement les intrigues de sérail se développent mais le dépeçage de l'Empire n'en finit pas ! Il doit faire face à une double révolte (Bosnie-Herzégovine et Bulgarie) qui éclate en 1875. Le sultan refusant de traiter avec les insurgés, la Russie prend fait et cause pour ces derniers et bat une fois encore les Ottomans. Au congrès de Berlin (1878) qui est l'une des plus grandes réunions diplomatiques du XIX^e siècle, l'Empire ottoman est représenté par un émissaire né en Allemagne, élevé par des Turcs et devenu musulman. Cet Allemand se faisait appeler Mehemet Pacha, ce qui avait le don d'exaspérer Bismarck, grand ordonnateur du congrès. Le thème central du congrès de Berlin était la « question d'Orient » comme l'on disait alors mais il s'agissait en réalité du partage de l'Empire ottoman. L'Autriche voulait la Bosnie, la Russie la Valachie, l'Angleterre se contenterait de Chypre

et la France de la Tunisie. A l'issue du congrès, la Roumanie devient indépendante, les Monténégrins le sont également. On crée l'Etat vassal de Bulgarie (limité au Nord des Balkans et à la province de Sofia), la province de Roumélie orientale (Bulgarie du Sud). La Grèce devenue indépendante en 1830 se voit attribuer une partie de l'Epire et de la Thessalie, tandis que l'Autriche administre la Bosnie-Herzégovine. Abdül-Hamid II ne peut par ailleurs que constater la mise en tutelle de son économie. La France reste toujours bien vue et le sultan choisira un Français, Roland Bareilles, pour assurer l'éducation de ses enfants. La France se fait concéder la régie des tabacs, les docks et l'exploitation de certaines lignes ferroviaires. L'Angleterre très habilement prend une importante participation dans la

Banque ottomane et s'assure l'exploitation dans l'actuel Irak de l'exploitation des pétroles de Mossoul. Si la Russie détient divers privilèges (droits de douanes dans certains ports), l'Allemagne s'assure du monopole des transports routiers. Ce contrôle de l'activité économique et les échanges commerciaux avec l'Europe expliquent ainsi l'implantation des postes étrangères et le courrier au temps de l'âge d'or des timbres de France... qui n'est plus celui de la Sublime Porte.

Robert Desert et
Nicolas de Pellinec

Timbres magazine remercie MM. Robert Desert et Jean Bouctot pour l'illustration de cet article.

Pour en savoir plus

robert.desert.chez.tiscali.fr
Il s'agit du remarquable site de Robert Desert, du reste primé par l'Académie de philatélie. Son contenu actuel, complété par de nombreux ajouts, devrait déboucher sur un ouvrage à publier aux Editions Timbropresse. Pour la partie historique : Frédéric Hitzel, *L'Empire ottoman XV^e-XVIII^e siècles*.